

ARRONDISSEMENT  
DE  
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU  
5 JUIN 2008

Le nombre de Conseillers  
en exercice est de 39

OBJET

**Attribution de marché  
pour les fournitures de  
matériel électrique pour  
l'activité des services  
municipaux**

En vertu de l'article L.2131-1  
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye  
atteste que le présent document  
a été publié le 6 juin 2008  
par voie d'affichage  
notifié le .....  
transmis en Sous-Préfecture  
le 20 juin 2008  
et qu'il est donc exécutoire.

Le 24 juin 2008

Pour le Maire,  
Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

  
Mathieu LHERITEAU

L'an deux mille huit, le 5 juin à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 29 mai deux mille huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

**Etaient présents :**

Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Monsieur PIVERT, Madame de CIDRAC, Monsieur BATTISTELLI, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur LEBRAY, Madame GENDRON, Madame GOMMIER, Monsieur BAZIN d'ORO, Madame MAUVAGE, Monsieur MAILLARD, Madame USQUIN, Madame NICOT, Monsieur STUCKERT, Madame BÈLE, Monsieur CHARREAU, Madame ROCCHETTI, Monsieur PERRAULT, Monsieur RAVEL, Madame KARCHI-SAADI, Madame TÉA, Madame PERNOD-RONCHI, Monsieur FAVREAU, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur QUÉMARD, Madame BRUNEAU-LATOUCHE, Monsieur BLANC, Madame LEGRAND, Monsieur PÉRICARD, Madame RHONÉ, Monsieur LÉVÊQUE, Monsieur FRUCHARD

**Avaient donné procuration :**

Madame de JOYBERT à Madame USQUIN  
Monsieur HAÏAT à Madame de CIDRAC  
Mademoiselle DEMARIA-PESCE à Monsieur BATTISTELLI  
Madame FRYDMAN à Monsieur LEVÊQUE

**Secrétaire de Séance :**

Madame NICOT

**N° DE DOSSIER** : 08 E 09 a

**OBJET** : ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LES FOURNITURES DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE POUR L'ACTIVITÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

**RAPPORTEUR** : Madame NICOT

---

**Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs,**

**NOTE DE SYNTHÈSE**

Des marchés ont été passés pour l'achat des fournitures nécessaires à la réalisation des travaux assurés par le personnel du Centre Technique Municipal.

Le marché concernant les fournitures de matériel électrique arrive à expiration à la mi-juillet 2008.

Les dépenses réalisées dans le cadre de ce marché s'élevaient à 49 660 € T.T.C. en 2005-2006 et à 60 635 € T.T.C. en 2006-2007.

Une procédure d'appel d'offres a été lancée en mars 2008 pour renouveler ce marché.

Il s'agit d'un marché à bons de commande, sans montant minimum ni maximum, conclu pour une durée d'un an et renouvelable trois fois.

La Commission d'Appel d'Offres du 20 mai 2008 a attribué ce marché à la Société FRANCO-BELGE.

**DÉLIBÉRATION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

A l'unanimité,

APPROUVE l'attribution du marché de fournitures de matériel électrique à la Société FRANCO-BELGE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y rapportant.

POUR EXTRAIT CONFORME,  
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS,

Pour le Maire,  
Le 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint,  
Conseiller Général des Yvelines

  
Maurice SOLIGNAC